

En 2009

Grâce à votre soutien,
le lycée Privé Jehanne d'Arc :



A mis en place une borne Interactive
(Démarche de projet
de création d'entreprise)



S'est équipé d'un défibrillateur



A acheté un tableau Interactif

En 2010

Grâce à vous, nous espérons :



Installer des ensembles multimédias
(ordinateur, vidéoprojecteur, écran...)



Aménager un nouvel espace vente



Développer la FOAD
(Formation Ouverte et A Distance)

A Jehanne d'Arc,
l'année 2010 démarre sur les chapeaux
de roues...

Notre établissement est labellisé « LYCEE DES
METIERS DU COMMERCE ET DE LA VENTE ».

Ce label constitue un indicateur d'excellence pour les voies
technologiques et professionnelles. Il met en évidence la cohérence
d'une offre de formations, la prise en compte de l'attente des élèves
et l'adaptation aux besoins des employeurs. La labellisation nous
motive à encore nous améliorer et nous avons besoin de vous,
professionnels, pour mettre en œuvre notre plan d'actions. Pour
cela, vous pouvez nous verser la taxe d'apprentissage au titre des
catégories A et B, mais aussi en quota pour notre section
d'apprentissage.

Nos élèves d'aujourd'hui sont vos collaborateurs de
demain. Merci de nous aider à les former.

Nous comptons sur vous.

Catherine SUBTS
Directrice